

Beko vous offre toujours plus !

50€

remboursés
pour 500€ TTC
d'achat

100€

remboursés
pour 750€ TTC
d'achat

160€

remboursés
pour 1 100€ TTC
d'achat

240€

remboursés
pour 1 500€ TTC
d'achat

Valable sur tous les appareils Beko

à partir de 2 achetés, quand vous voulez, du 1er septembre au 30 novembre 2017.



Pour un prix d'achat total d'un minimum de 500€ TTC, achats simultanés ou différés durant la période, en magasin ou sur internet. Offre réservée aux 10 000 premiers participants.

Pour bénéficier de l'offre rendez-vous sur beko.fr

beko

MODALITÉS DE L'OFFRE

« Beko vous offre toujours plus ! »

1. Organisateur

Beko France, société par actions simplifiée, au capital de 600.000€, immatriculée sous le numéro RCS Bobigny 347 688 046, ayant son siège 266, avenue du Président Wilson, 93200 Saint-Denis (« Beko »), organise du 1^{er} septembre 2017 au 30 novembre 2017 à 23h59, une offre promotionnelle «Beko vous offre toujours plus !» (l'«Opération »). Les présentes modalités ont pour objet de définir les droits et obligations de Beko et des participants à l'Opération. La participation à l'Opération implique l'acceptation pleine et entière des modalités de l'offre par les participants.

2. Participation

Offre réservée aux particuliers, personnes majeures, résidant en France Métropolitaine, Corse, Monaco et à la Réunion pendant le déroulement de l'Opération. Cette offre est limitée à une seule participation par foyer (même nom, même adresse, même RIB/IBAN).

Beko se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier ne pourra prétendre à l'obtention des avantages offerts.

3. Conditions de l'offre

3.1 Offre limitée aux 10.000 premiers participants : Seuls les 10.000 premiers participants (l'ordre d'inscription en ligne faisant foi), ayant fait parvenir un dossier complet à l'Organisateur, avant le 15 décembre 2017, pourront bénéficier des avantages proposés dans le cadre de l'Opération.

3.2 Conditions de l'offre : Beko vous rembourse pour tout achat d'au moins deux appareils gros et/ou petits électroménagers de marque Beko (appareils neufs et achat chez un revendeur officiel Beko exclusivement), effectué entre le 1er septembre 2017 et le 30 novembre 2017 de manière ferme et définitive, les montants indiqués ci-dessous. Le montant des remboursements varie en fonction du prix d'achat TTC cumulé des appareils électroménagers (hors frais de livraison et frais d'extension de garantie).

Durant la période de l'Opération, les achats peuvent avoir été effectués, en magasin ou sur internet, simultanément dans la même enseigne ou à des dates et dans des enseignes différentes.

Prix d'achat TTC acquitté de vos appareils électroménagers Beko* comprenant l'éco participation (hors frais de livraison et extension de garantie) :	de 500€ à 749€ d'achat : nous vous remboursons 50,00 € de 750€ à 1 099€ d'achat : nous vous remboursons 100,00 € de 1 100€ à 1 499€ d'achat : nous vous remboursons 160,00 € supérieur à 1 500 € d'achat : nous vous remboursons 240,00 €
--	--

* Les prix n'ont qu'une valeur informative et indicative. En conformité avec la réglementation en vigueur, il appartient au revendeur de fixer librement son prix de vente.

4. Comment bénéficier de l'offre

Afin de recevoir votre remboursement, veuillez suivre les étapes suivantes :

4.1 Achetez au moins deux appareils Beko éligibles à l'offre, **selon les conditions mentionnées ci-dessus**.

4.2 Inscrivez-vous sur le site www.beko.fr :

- Rendez-vous sur le site www.beko.fr, rubrique offres promotionnelles. Sélectionnez l'offre « Beko vous offre toujours plus ! ».
- Si vous ne disposez pas d'accès Internet, appelez le **0970 805 100** (appel non surtaxé – 09h à 18h du lundi au vendredi).

- Remplissez le bulletin de participation, avec vos coordonnées, les informations sur vos achats et validez votre inscription pour générer votre code unique d'inscription. Le bulletin finalisé sera téléchargeable à la fin de l'inscription et vous sera également envoyé par email, avec votre code unique.
- Imprimez le bulletin de participation avec le code unique pour le joindre à votre dossier. Si vous ne disposez pas d'imprimante vous pouvez recopier de façon lisible sur papier libre, toutes les informations contenues sur le bulletin de participation ainsi que le code unique de participation.

4.3 Constituez votre dossier de participation avec les pièces suivantes :

Envoyez votre dossier uniquement lorsqu'il est complet.

- Votre bulletin de participation imprimé, téléchargé sur le site beko.fr (comprenant votre code unique d'inscription) ou toutes les informations équivalentes sur papier libre (voir ci-dessus).
- L'original de vos preuves d'achat (factures acquittées, faisant impérativement apparaître le même nom que celui renseigné dans le formulaire d'inscription, datée entre le 1^{er} septembre 2017 et le 30 novembre 2017, en entourant la (les) référence(s) du (des) produit(s) concerné(s).
- Pour chacun des produits éligibles (au minimum deux) à l'offre le code barre original complet et lisible à 13 chiffres à découper sur l'emballage du produit.
A défaut de pouvoir envoyer le code barre original, veuillez joindre une impression des DEUX photos suivantes **pour chacun des produits éligibles** :
1/ Photo du numéro de série original commençant par S/N ou Serial Number apposé sur le produit et composé de chiffres, que vous trouverez :
 - à l'intérieur des réfrigérateurs, des fours,
 - à droite sur la tranche de la porte des lave-vaisselle,
 - à l'intérieur de la porte des lave-linge et sèche-linge, ou
 - sous les tables de cuisson & sous les filtres métalliques des hottes.**2/ Photo du produit installé dans votre intérieur**
- Un RIB mentionnant votre IBAN/BIC au même nom (obligatoire) que celui figurant sur votre formulaire d'inscription et sur vos factures.

Attention !

Toutes les preuves d'achat ainsi que le RIB communiqués doivent être libellés au nom de la même personne, souhaitant bénéficier de l'offre.

Gardez précieusement une copie de vos preuves d'achat, elles vous seront demandées pour une mise en œuvre de la garantie.

4.4 Date limite d'envoi du dossier :

Envoyez votre dossier uniquement lorsqu'il est complet, de préférence avec demande d'accusé de réception, et au plus tard avant le 15 décembre 2017 (cachet de la poste faisant foi), sous pli dûment affranchi⁽¹⁾ à l'adresse ci-dessous :

ODR BEKO vous offre toujours plus
 Custom Solutions N° 46865
 CS0016
 13102 ROUSSET CEDEX

4.5 Confirmation de l'éligibilité du dossier et remboursement

Si votre dossier est complet et qu'il respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez un email de confirmation de l'éligibilité de votre dossier.

Délai minimum de traitement de votre dossier **3 à 4 semaines** après réception du dossier.

Vous recevrez ensuite votre remboursement, exclusivement par virement bancaire, **8 à 10 semaines** après réception de votre dossier complet et conforme.

4.6 Dossiers non éligibles

Les dossiers ne figurant pas parmi ceux des 10.000 premiers participants ne seront pas éligibles au remboursement.

Tout dossier incomplet, illisible, frauduleux, insuffisamment affranchi, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le 15 décembre 2017 (cachet de la poste faisant foi), sera considéré comme non éligible et sera rejeté.

Aucun dossier ne sera restitué, y compris les preuves originales d'achat.

Tout dossier en apparence frauduleux fera l'objet d'un signalement auprès des autorités compétentes.

- 4.7** Le dossier enregistré sur le site www.beko.fr et celui envoyé par courrier doivent comporter le même numéro de dossier et ce numéro de dossier donne droit à un seul remboursement. Aucune demande de regroupement de dossiers ne sera prise en compte.

5. Données personnelles

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite⁽¹⁾ à l'adresse de l'offre ci-dessous : Beko France, 266 avenue du Président Wilson, 93218 La Plaine Saint-Denis Cedex.

Les informations nominatives sont recueillies par l'Organisateur pour la mise en œuvre de l'Opération et ne seront utilisées pour aucun autre usage, sauf si vous avez choisi lors de votre inscription en ligne d'accepter de recevoir des informations sur les appareils et sur de nouvelles offres promotionnelles. Ces informations seront archivées à l'issue de l'Opération et conservées pendant la durée légale de rétention des archives.

6. Modification – Réclamation

En cas de nécessité, Beko se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler l'Opération à tout moment.

Beko n'est pas responsable en cas de non-réception de vos dossiers dans les délais requis, du fait de problèmes indépendants de sa volonté (mauvaise adresse, grèves des postes, mauvaise distribution du courrier).

Aucune réclamation⁽¹⁾ ne sera traitée par Beko après le 15 février 2018.

7. Litiges - Droit applicable

L'Opération est soumise au droit français. Tout différend sera de la compétence de la juridiction de droit commun territorialement compétente.

⁽¹⁾ Les frais d'affranchissement et de participation ne sont pas remboursés.